

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 AVRIL 2023 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : Mardi 11 avril 2023

Date affichage : Mardi 11 avril 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 24 mars 2023, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Approbation du Compte Financier Unique 2022 : Budget Principal :

- Recettes fonctionnement : 825 006.38 € (avec solde au 01 01 2022 de 319 608.17 €)
 - Dépenses fonctionnement : 443 380.98 €
 - **Excédent fonctionnement : 381 625.40 €**

 - **Recettes investissement : 88 868.29 € (avec solde au 01 01 2022 de 23 218.12 €)**
 - **Dépenses investissement : 156 094.35 €**
 - **Déficit investissement : - 67 226.06 €**
- Résultat de clôture de l'année 2022 **excédentaire** de : **314 399.34 €** (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Le Compte Financier Unique 2022 est approuvé par

10 voix pour

2/Approbation du Compte Financier Unique 2022 : Budget Assainissement :

- Recettes fonctionnement : 6 472.39 € (avec solde N-1 de 4 499.66 €)
- Dépenses fonctionnement : 4 482.46 €
- **Excédent fonctionnement : 1 989.83 €**

- Recettes investissement : 7 990.57 €
- Dépenses investissement : 18 299.37 € (avec solde N-1 de – 14 481.87 €)
- **Déficit investissement : 10 308.80 €**
-

- **Résultat** de clôture de l'année 2022 déficitaire de : **-8 318.87 €** (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Le Compte Financier Unique 2022 est approuvé par

10 voix pour

3/ Vente de l'ancienne tendue du Bar Restaurant :

Didier ROUX explique que Serge BERTILLOT serait intéressé par l'acquisition de cette ancienne tendue. Ce dernier quitte la salle. Le conseil municipal décide un prix de vente de 50 euros.

10 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-avril :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Réhabilitation du logement de la mairie :

La commission bâtiment s'est réunie le jeudi 13 avril pour étudier le devis des travaux. Ces derniers sont présentés au conseil municipal. Le conseil donne son accord pour lancer le début des travaux.

3/ Chapelle du Petit Bois : association :

Lundi 3 avril, l'association de Restauration de la Chapelle du Petit Bois a désigné son bureau;

Présidente : Magali Mathieu, vice-présidente : Evelyne Martinière

Trésorier : Armand Brigaud, trésorier-adjoint : Harm Van Duin

Secrétaire : Valérie Pilloux, secrétaire-adjointe : Joëlle Sampaix

+ 4 autres membres. Seront présents au bureau mais sans fonction particulière : Claude et Marie-Jo Mariller, Elisabeth Balligand et Bénédicte Ratier.

Le bureau est composé de 10 personnes toutes juliénoises.

4/ Compte rendu du conseil d'école :

Valérie PILLOUX et Didier ROUX se sont rendus au conseil d'école le vendredi 31 mars.

68 enfants à la rentrée prochaine, dont 4 âgés de 2 ans si ils s'inscrivent tous.

L'école de Lugny aurait donc 28 enfants alors que la réglementation limite à 24 enfants lorsqu'il y a des grandes sections.

Si il n'y a pas d'autorisation de dépassement, il faudra refuser cette année la scolarisation des 4 enfants de 2 ans.

Les institutrices vont essayer d'obtenir une réponse avant la rentrée.

Les heures de ménage liées au Covid seront allégées à compter de la rentrée d'avril.

5/ Cinéma en plein air :

Les communes de Saint Julien et Prizy ont été retenues pour une projection en soirée le jeudi 20 juillet vers le terrain de pétanque de Saint Julien de Civry.

Le choix du film s'est porté sur la Panthère des Neiges et l'association qui participera est la CASBA.

6/ Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous est donné à 11h00 devant le monument aux morts. La gerbe pour 50 euros sera commandée. Une invitation sera mise dans les cartables des enfants.

7/ Festival du cirque :

Il aura lieu le dimanche 14 mai sur le terrain de pétanque.

8/ Bac individuel jaune de tri :

Un commerçant, l'école et la cantine demandent à avoir un bac de tri jaune individuel. Après renseignements auprès de la communauté de Communes, il serait possible de disposer de bac de tri jaune mais c'est à la commune de les gérer en les déversant dans des bacs à la déchetterie, ce qui est contraignant.

9 / Pique-Nique Communal :

Une réflexion est menée par les membres du conseil municipal. Il aura lieu le Dimanche 9 juillet, apéritif- jambon à la broche + chips offerts par la commune. Il faudra s'inscrire.

10/ Portabilité dans les hameaux :

Didier ROUX a relancé le 7 avril les services de la Préfecture notamment pour le Bois de Sarre. Le dossier est en cours d'étude et la commune devrait avoir un retour courant juin.

11/ Entretien du cimetière et du bourg :

Il est rappelé que la date a été fixée au samedi 6 mai à 8h45. Les brioches ont été commandées.

12/ Location de la salle paroissiale :

Le Maire rappelle que la commune de Saint Julien de Civry a signé une convention avec les Amitiés Juliénoises en octobre 2002 et s'était engagée à louer la salle un minimum de 5 fois par an.

L'association rencontre très prochainement les nouveaux propriétaires, et la réflexion est mise en attente.

13/ Passerelle au Pont de Pierre :

Florent demande pourquoi un panneau (comme au Moulin de Vault) ne pourrait pas être installé vers la passerelle :

« L'utilisation de la passerelle est sous la responsabilité des usagers »

La question se pose sur la propriété de la passerelle (privé ?).

14/ Compte rendu du conseil communautaire du 4 avril :

Patrice MAILY fait le point.

15/ Pot d'accueil du boulanger :

Benoit et Delphine BOURCIER sont d'accord sur le principe et fixeront une date.

16/ Remplacement des extincteurs :

Didier ROUX explique que de nombreux extincteurs sont à remplacer. Pour les commerçants, ils doivent procéder à leur remplacement sans l'intermédiaire de la commune.

17/ Boite à livres dans la cabine téléphonique :

Didier ROUX tient à remercier les Amis de la Médiagora pour cette initiative.

Questions diverses :

1/ 1^{ère} naissance 2023 :

Faustin BOURACHOT, 2^{ème} enfant de Mathilde LABROSSE et Romain BOURACHOT

2/ Tendue du bar restaurant :

Voir délibération no 3

3/ Godet :

Serge Bertillot indique l'achat d'un godet par la commune pour 2 160 € TTC (2 500 € prévu au budget).

4/ La répartition des charges du site médical :

L'électricité des communs et du parking sera pris en charge par la commune.

La séance ordinaire du vendredi 21 avril 2023 est levée à 23h00 .

Jeudi 25 mai 2023 :
Réunion de Conseil Municipal à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX